

REPÈRES ÉTRANGERS

(1^{er} JUILLET – 30 SEPTEMBRE 1999)

ALGÉRIE

16 septembre 1999 : **Référendum.** Élu dans des conditions controversées le 15 avril 1999 (cf. *RE*, 90), le président Abdelaziz Bouteflika entend confirmer sa légitimité en demandant aux Algériens d'approuver sa politique visant à la concorde civile et à la paix. Par un référendum («Êtes-vous pour ou contre la démarche générale du président de la République visant à la réalisation de la paix et de la concorde civile ?»), il obtient une large approbation de sa politique. Le « oui » l'emporte à une écrasante majorité (98,63 %). Le taux de participation est important puisque 85,06 % des électeurs ont voté, contrastant avec celui de l'élection présidentielle du 15 avril (60,25 %). Seule la Kabylie a boudé les urnes.

La « loi sur la concorde civile » ainsi adoptée vise à ramener la paix après une guerre civile qui aurait fait 100 000 morts, en offrant une amnistie conditionnelle aux islamistes (*Le Figaro*, 16 et 17 septembre 1999 ; *Libération*, 15 juillet, 30 août, 13 au 18-19 septembre 1999 ;

Le Monde, 29 juin, 26 août, 14 au 19-20 et 26-27 septembre 1999 ; www.election99.dz).

<i>Inscrits :</i>	17 514 592	
<i>Votants :</i>	14 898 709	(85,06 %)
<i>Nuls :</i>	105 494	
<i>S.E. :</i>	14 793 215	
<i>Oui :</i>	14 591 064	(98,63 %)
<i>Non :</i>	202 151	(1,37 %)

ALLEMAGNE

7 septembre 1999 : **Bundestag.** La session plénière de rentrée du Bundestag se tient pour la première fois à Berlin. Elle a été précédée durant l'été par le déménagement des députés, de leurs 2 354 collaborateurs et des 1 123 fonctionnaires de l'administration de l'Assemblée, qui a coûté 10 millions de DM, l'ensemble du déménagement des ministères et du Parlement étant estimé à 20 milliards de DM. A Bonn, l'ancien siège du Bundestag sera transformé en palais des congrès jusqu'en 2001 (*Libération*, 6 juillet, 23 août, 11-12

211

* Université de Poitiers.

et 13 septembre 1999 ; *Le Monde*, 3, 7, 17 juillet, 25 août et 2 septembre 1999).

BELGIQUE

11 juillet 1999 : **Gouvernement**. A la suite des élections législatives qui ont vu la victoire des libéraux, le 13 juin (cf. *RE*, 91), un gouvernement « arc-en-ciel » est constitué. Présidé par le leader du Parti libéral flamand, Guy Verhofstadt, il regroupe six partis flamands et francophones (libéraux [VLD ; PRL-FDF] avec 7 portefeuilles ; socialistes [PS ; SP] avec 6 portefeuilles et écologistes [Agalev ; Ecolo] avec 5 portefeuilles).

L'accord a pu se faire car les revendications autonomistes flamandes seront traitées plus tard par une « conférence intergouvernementale et interparlementaire de renouveau institutionnel et démocratique ».

C'est la deuxième fois depuis 1878 qu'un libéral accède à la fonction de Premier ministre. La Belgique a été en effet dirigée par Hubert Frère-Orban de 1878 à 1884. C'est aussi la deuxième fois qu'un gouvernement est constitué sans les chrétiens-sociaux depuis la Seconde Guerre mondiale. Ils avaient été écartés du gouvernement Van Acker de 1954 à 1958. Il n'y a que 3 femmes sur 18 ministres (*Le Figaro*, 5 juillet 1999 ; *Libération*, 8, 12 et 13 juillet 1999 ; *Le Monde*, 6, 8, 13 et 14 juillet 1999).

ÉGYPTE

26 septembre 1999 : **Élections présidentielles**. Ayant succédé le 6 octobre 1981 au président Anouar el-Sadate, assassiné, le général Mohammed Hosni Moubarak, 71 ans, est réélu pour un qua-

trième mandat de six ans (cf. *RE*, 45). Un référendum a ratifié la désignation faite à l'unanimité des 443 parlementaires présents sur 454 le 2 juin. 93,79 % des électeurs (contre 96,28 % en 1993) approuvent la proposition parlementaire.

Le taux de participation a été de 79,20 % contre 84,15 % lors de la précédente consultation (*Le Figaro*, 27 et 28 septembre 1999 ; *Libération*, 28 septembre 1999 ; *Le Monde*, 4 et 5 juin, 28 septembre 1999 ; <http://www.klip-san>, 21-23 mai 1999).

ÉTATS-UNIS

Juillet 1999 : **Président**. Au terme d'un débat animé, les parlementaires ont voté la première augmentation, depuis 1969, du traitement du président des États-Unis. Elle porte sur un doublement de celui-ci qui passe de 200 000 à 400 000 dollars annuels (1 200 000 à 2 400 000 francs). Le premier président des États-Unis était payé 25 000 dollars par an, ce qui correspondrait aujourd'hui à 4,6 millions de dollars.

Pour comparaison, le président de la République française perçoit un traitement mensuel de 41 182,25 francs, le président russe 10 000 roubles (un peu plus de 2 000 francs).

A l'inverse, le président kenyan Daniel Arap Moi, celui du Liban, Émile Lahoud, et celui du Nigeria, Oluasegun Obasanjo, ont vu leurs émoluments réduits (*Le Figaro*, 17-18 juillet 1999).

GRANDE-BRETAGNE

12 août 1999 : **Parti libéral-démocrate**. Paddy Ashdown, 58 ans, ayant démissionné après onze ans à la tête du Parti

libéral-démocrate, c'est Charles Kennedy, 39 ans, porte-parole pour les affaires rurales, qui a été élu leader du parti face à quatre candidats. Il était le plus favorable à une coopération avec le Parti travailliste.

Les libéraux, qui ont obtenu 16,8 % des voix en 1997, ont 46 sièges aux Communes et 49 chez les Lords, tous pairs héréditaires (<http://www.klipsan>, 13-15 août 1999).

INDONÉSIE

30 août 1999 : **Timor oriental. Référendum.** Possession portugaise, la partie orientale de l'île de Timor, après que les Portugais l'ont quittée, a été envahie par l'Indonésie en décembre 1975 malgré la résolution 384 du 22 décembre du Conseil de sécurité demandant à l'Indonésie de retirer ses troupes. Bien que cette annexion n'ait pas été reconnue internationalement, l'Indonésie a considéré ce territoire comme sa vingt-septième province. Suite aux troubles que connaît l'Indonésie, les nouvelles autorités concluent un accord avec l'ONU le 5 mai 1999 afin que l'organisation internationale organise une « consultation » sur un large projet d'autonomie accordée par Djakarta. Près des quatre cinquièmes des électeurs (78,5 %) rejettent le projet, ce qui implique l'indépendance. La participation a été particulièrement massive (près de 90 % des 433 576 électeurs enregistrés par l'UNAMET - Mission des Nations unies au Timor oriental).

L'indépendance aurait dû être proclamée au plus tard au début de l'an 2000, mais les violentes actions et les exactions contre la population menées par les milices pro-indonésiennes finissent par

conduire à l'envoi d'une force multinationale décidée par le Conseil de sécurité le 15 septembre (*Le Figaro*, 4-5 et 6 septembre 1999 ; *Libération*, 31 août, 1^{er} septembre 1999 ; *Le Monde*, 7 mai, 28, 29-30 août, 1^{er} et 5-6 septembre 1999).

MAROC

23 juillet 1999 : **Roi.** Après trente-huit ans de règne (3 mars 1961-23 juillet 1999), ce qui en faisait le chef d'État le plus anciennement en fonction en Afrique, le roi Hassan II, dix-septième monarque de la dynastie alaouite régnant sur le Maroc depuis 1666, décède, à l'âge de 70 ans, d'un arrêt cardiaque. Son fils aîné, le prince héritier Sidi Mohammed, 36 ans, monte sur le trône sous le nom de Mohammed VI. Il devient ainsi le Commandeur des croyants de l'islam sunnite, titre qui lui est décerné par la Constitution.

La fin du règne d'Hassan II avait été marquée par une certaine libéralisation politique. En 1992, une première réforme constitutionnelle l'obligeait à nommer ses ministres sur proposition du Premier ministre (cf. *RE*, 64). En 1996, une deuxième réforme dotait le Maroc d'un Parlement bicaméral avec une chambre entièrement élue au suffrage universel direct (cf. *RE*, 80). Parachevant cette évolution, le roi nommait au poste de Premier ministre un opposant de toujours, le socialiste Abderrahmane Youssoufi.

Les premières décisions du nouveau roi indiquent que cette libéralisation devrait être continuée et confortée (*Libération*, 24-25, 26, 31 juillet, 1^{er} et 24 août 1999 ; *Le Monde*, 25-26, 27 juillet, 1^{er}-2, 3 août et 3 septembre 1999).

UNION EUROPÉENNE

20 juillet 1999 : **Parlement européen.** Jusqu'aux dernières élections, traditionnellement, le Parti populaire européen et les socialistes se partageaient la présidence. Un nouveau clivage est désormais apparu, opposant la droite et la gauche, dont témoigne le rapport de forces manifesté lors de l'élection à la présidence.

Nicole Fontaine, député depuis 1984, membre du groupe du Parti populaire européen (droite), est élue dès le premier tour présidente du Parlement européen avec 306 voix contre 200 à l'ancien président de la République portugaise Mario Soares, socialiste, et 49 à Heidi Hautala, coprésidente du groupe des Verts, finlandaise. La communiste espagnole Laura Gonzalez avait retiré sa candidature juste avant le vote. Patrick Cox, libéral irlandais, devrait lui succéder dans deux ans et demi. C'est la deuxième fois qu'une femme est élue présidente, après Simone Veil en 1979, et la troisième fois qu'une personnalité française occupe ce poste, après Simone Veil et, en 1984, Pierre Pflimlin.

Le Parlement européen commence ses travaux à Strasbourg dans de nouveaux locaux très critiqués.

Le Parlement compte 7 groupes politiques : Parti populaire européen (président Hans-Gert Poettering, Allemagne) : 233 dont 21 Français (12 RPR/DL et 9 UDF) ; Parti socialiste européen (Enrique Baron Crespo, Espagne) : 180 dont 22 Français (18 PS, 2 PRG, 2 MDC) ; Parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs (Patrick Cox, Irlande) : 51 ; Verts-Alliance libre européenne (Heidi Hautala, Finlande, et Paul Lannoye, Belgique) : 48 dont 9 Français (Verts) ; Gauche unitaire européenne-Gauche verte nordique (Francis Wurtz, France) : 42 dont 11 Français

(4 PCF, 2 indépendants, 3 LO et 2 LCR) ; Union pour l'Europe des Nations (Charles Pasqua, France) : 30 dont 12 Français (RPFIE, liste Pasqua-de Villiers) ; Europe des démocraties et des différences (Jean Saint-Josse, France) : 16 dont 6 Français (Chasseurs). Il y a 26 non-inscrits dont 6 Français (5 FN et 1 RPFIE). Certains non-inscrits avaient souhaité former, sur l'initiative de l'ancienne commissaire radicale italienne Emma Bonino un « groupe technique des députés indépendants » réunissant aussi bien des députés d'extrême droite que d'extrême gauche. Le Parlement a refusé cette possibilité par 412 voix contre 56 et 36 abstentions, considérant que ce groupe ne répondait pas aux règles parlementaires exigeant « l'existence d'un minimum d'affinités politiques » (*Le Figaro*, 21 juillet 1999 ; *Libération*, 16, 19, 21 et 22 juillet et 16 septembre 1999 ; *Le Monde*, 15, 21 et 22 juillet, 16 et 18 septembre 1999).

15 septembre 1999 : **Commission.** Romano Prodi, président de la Commission européenne, a constitué son équipe en coordination avec les gouvernements. Elle comprend, outre le président, 19 commissaires dont les fonctions ont été réparties par Romano Prodi, qui se veut le « patron » d'une commission qui comprend 10 sociaux-démocrates, 2 libéraux, 7 conservateurs ou démocrates-chrétiens et 1 Vert. Il n'y a que 5 femmes, comme dans la précédente commission.

Après que ses membres ont été auditionnés par les députés, la Commission a obtenu l'investiture par 404 voix contre 153 et 37 abstentions (*Le Figaro*, 10-11 juillet, 15 et 16 septembre 1999 ; *Libération*, 12 et 31 août, 1^{er} au 3, 6 au 8, 15 et 16 septembre 1999 ; *Le Monde*, 10, 11-12 juillet, 31 août, 16 au 18 septembre 1999).